



DÉCISION

N° : 2024-237

Exécutoire le : 18 NOV. 2024

Publiée / Notifiée le : 18 NOV. 2024

Visée le : 15 NOV. 2024

MARCHES PUBLICS

Marché n°24039

Maitrise d'œuvre pour les travaux de reprise de la promenade « fil de l'eau » Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée, considérant l'avis de la Commission des procédures adaptées du 05/11/2024

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché n°24039 relatif à la maitrise d'œuvre des travaux de la promenade « Fil de l'Eau ». Pour une durée de 15 mois non renouvelable.

Le montant provisoire du marché est de 44 350 € HT.

Le titulaire retenu pour ce marché est le groupement d'entreprise OMNIS structure conseil / Gustave Ingénieur du bois / INGEPRO dont le mandataire : OMNIS est domicilié 301 rue Jacques Cellier 73100 Grésy-Sur-Aix

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- OMNIS, Mandataire du groupement

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice-Président en charge de la commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 14/11/2024 08:38:34





MARCHE N°24039

MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Acte d'engagement

Objet du marché

Maîtrise d'œuvre pour les travaux de reprise de la promenade au "Fil de l'eau"

Maître d'ouvrage

Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 - 73106 AIX-LES-BAINS

Téléphone : +33479350051 – Télécopie : 0479357070

Procédure de passation

Procédure adaptée – Articles R. 2123-1, R. 2123-4, R. 2123-5 et R. 2172-1 et suivants du Code de la commande publique.

Programme

Réhabilitation des pontons fils de l'eau sur le lac du Bourget à Brison Saint innocent

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Président de Grand Lac

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Sommaire

1. Contractant	4
2. Objet du marché	5
2.1 Caractéristiques principales et conditions d'exécution	5
2.2 Nomenclature	5
2.3 Délais d'exécution	5
2.4 Reconduction	5
3. Intervenants	5
3.1 Contrôle technique	6
3.2 Ordonnancement, pilotage et coordination	6
3.3 Coordination en matière de sécurité et protection de la santé	6
4. Missions du maître d'œuvre	6
4.1 Catégorie d'ouvrage	6
4.2 Missions	6
5. Délais	6
5.1 Délais d'exécution	6
5.2 Délais des éléments de missions	6
5.3 Délai d'établissement des documents d'études	7
5.4 Délai d'acceptation	7
5.5 Dossiers à fournir par le maître d'œuvre.....	7
6. Engagement sur le coût des travaux	8
6.1 Coût prévisionnel des travaux	8
7. Seuils de tolérance	8
8. Montant des honoraires	8
8.1 Mode de variation des prix	8
8.2 Base de référence des prix.....	8
8.3 Montant du forfait de rémunération.....	8
9. Avance	9
10. Signature du candidat.....	10
11. Acceptation de l'offre	10

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- JE M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres finales.

Le signataire :

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

Le mandataire ⁽¹⁾ :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe ⁽²⁾ à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire quel que soit le type de groupements.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat : ⁽³⁾

OMNIS STRUCTURES CONSEILS

Adresse de l'établissement :

Centre d'Affaires 2.0

Bâtiment Tokyo

301 rue Jacques Cellier

73100 Grésy-sur-Aix

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....

Adresse électronique : contact@omnis-structures.fr

Téléphone : 04 79 88 94 29

Télécopie : sans objet

N° SIRET : 349 250 555 00068
APE : 7112B
N° de TVA intracommunautaire : FR66 349 250 555

Références bancaires :
IBAN : FR76 3000 3010 1400 0200 5528 706
BIC : SOGEFRPP

JOINDRE UN RIB

2. Objet du marché

2.1 Caractéristiques principales et conditions d'exécution

Le projet consiste à démonter ou récupérer et évacuer l'ensemble des matériaux de la structure existante (hormis les pieux battus et les chevêtres qui les coiffent), et à réhabiliter les 2 pontons en offrant une solution plus pérenne pour le tablier et le platelage.

Au vu de l'étude de faisabilité d'avril 2024, les travaux consisteraient à reprendre l'ensemble du tablier et du platelage :

- Sur environ 100 ml sur la partie nord (ponton n°1)
- Sur environ 230 ml sur la partie sud (ponton n° 2)

Les travaux devront tenir compte des contraintes suivantes :

- Les techniques de confortement proposées devront résister aux futures fluctuations du niveau du lac et de la houle
- La zone de travaux étant sur le lac, une vigilance particulière devra être apportée sur le plan environnemental (déchets de chantiers,)

Grand Lac souhaite que le prestataire puisse au stade de l'AVP et / ou du PRO faire des propositions techniques autres que celle de l'étude de faisabilité fournis et notamment sur le choix et la pertinence des matériaux à mettre en œuvre pour la pérennité de l'ouvrage.

2.2 Nomenclature

CPV :	71240000-2 – Services d'architecture, d'ingénierie et de planification
--------------	--

2.3 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

3. Intervenants

3.1 Contrôle technique

Pour l'exécution du présent marché, le maître d'ouvrage ne sera pas assisté d'un contrôleur technique.

3.2 Ordonnancement, pilotage et coordination

La mission d'ordonnancement, de coordination et de pilotage n'est pas envisagée.

3.3 Coordination en matière de sécurité et protection de la santé

Le coordonnateur SPS pour la phase de conception sera désigné ultérieurement.

Le coordonnateur SPS pour la phase de réalisation sera désigné ultérieurement.

4. Missions du maître d'œuvre

4.1 Catégorie d'ouvrage

La mission de maîtrise d'œuvre porte sur un ouvrage de type : Infrastructure – Réhabilitation.

4.2 Missions

La mission confiée au maître d'œuvre est la suivante :

- Études d'avant-projet (AVP).
- Études de projet (PRO).
- Assistance pour la passation des marchés publics de travaux (AMT).
- Visas (VISA) des études partiellement ou totalement réalisées par la ou les entreprises titulaires.
- Direction de l'exécution des travaux (DET).

Missions complémentaires :

La mission comprend par ailleurs les éléments complémentaires suivants :

- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour réaliser et obtenir les demandes et autorisations nécessaires, auprès des services de l'état, pour la réalisation des travaux (DLE, études d'impact,)

5. Délais

5.1 Délais d'exécution

Les délais d'exécution des missions s'inscrivent dans le cadre d'une durée prévisionnelle globale du marché de 15 mois

Les délais d'exécution des différentes missions sont fixés par le pouvoir adjudicateur

5.2 Délais des éléments de missions

Mission	Délai	Point de départ du délai
AVP - Etudes d'avant-projet	1 mois	OS
PRO - Etudes de projet	1.5 mois	OS
AMT - Assistance pour la passation des marchés publics de travaux	1 mois	OS
VISA - Visa compris	1 mois	
DET - Direction de l'exécution comprise	3 mois	
AOR - Assistance aux opérations de réception comprise	1 mois	
<u>Mission complémentaire :</u> Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour réaliser et obtenir les demandes et autorisations nécessaires, auprès des services de l'état, pour la réalisation des travaux (DLE, études d'impact, ...).	2 mois	OS

5.3 Délai d'établissement des documents d'études

Documents	Délai d'établissement
AVP	2 semaines
PRO	2 semaines

5.4 Délai d'acceptation

Le délai maximal d'acceptation prévisionnel dans lequel le maître d'ouvrage ou son représentant procédera à l'acceptation des documents d'études est fixé à :

Documents	Délais d'acceptation
AVP	1 mois
PRO	1 mois

L'absence de réponse du maître d'ouvrage ou de son représentant dans les délais ci-dessus **vaut refus d'acceptation** du document d'études.

A noter que, selon les conditions d'engagement du maître d'œuvre telles qu'elles résultent de l'article *Engagement sur le coût des travaux* du présent acte d'engagement, **l'approbation PRO devra faire l'objet d'une acceptation par le maître de l'ouvrage.**

5.5 Dossiers à fournir par le maître d'œuvre

Dans le cadre de son contrat, le prestataire devra transmettre tous les documents écrits ou dessinés, résultant de ses études, par voie électronique, à l'adresse suivante :

Sur le site [http:// www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info)

À l'adresse e-mail m.caretti@grandlac.fr

Pour la transmission des documents d'études, tous les fichiers devront être compatibles avec les formats suivants :

- standard (.zip), Adobe® Acrobat® (.pdf), Rich Text Format (.rtf, .doc ou .xls ou .ppt), le format DWF, DWG, ou encore pour les images bitmaps (.bmp, .jpg, .gif).

Le prestataire est invité à :

- ne pas utiliser certains formats, notamment les ".exe".
- ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros".
- traiter les fichiers constitutifs de ses études par un anti-virus.

En cas de difficulté de récupération ou détection de virus, le prestataire devra prendre toutes les mesures nécessaires pour transmettre au maître d'ouvrage, l'ensemble de ces données soit par la voie électronique, soit sur un support physique électronique lisible et sain dans un délai de 7 jours. En cas de retard dans la transmission de ce support, le maître d'ouvrage se réserve, s'il y a lieu, l'application de pénalités de retard. Il appartiendra au prestataire de s'assurer que la transmission de ces documents sous la forme dématérialisée a bien été effectuée auprès des intéressés.

Toutefois, le prestataire fournira sous présentation classique, matérialisée sous la forme papier :

6. Engagement sur le coût des travaux

6.1 Coût prévisionnel des travaux

Le coût prévisionnel est connu.

Il résulte d'une estimation prévisionnelle provisoire d'un montant (HT) de 934 450 €, arrêté au stade des études de faisabilité.

L'engagement du maître d'œuvre de respecter le coût prévisionnel sera arrêté à la remise du projet.

7. Seuils de tolérance

Les seuils de tolérance sont fixés à l'article *Engagement sur coût des travaux* du CCAP.

8. Montant des honoraires

8.1 Mode de variation des prix

Le marché est passé à prix révisable dans les conditions définies par le CCAP.

8.2 Base de référence des prix

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques définies au CCAP.

8.3 Montant du forfait de rémunération

Le montant de la rémunération du maître d'œuvre s'élève à la somme forfaitaire de :
Montant exprimé en euros :

Total Hors Taxe (en chiffres) : 44 350.00 €

Montant TVA au taux de 20,00 % : 8 870.00 €

Montant TTC (en chiffres) : 53 220.00 €

Montant TTC (en lettres) : cinquante-trois mille deux cent vingt Euros toutes taxes comprises.

Ce montant est provisoire.

La rémunération définitive du maître d'œuvre est arrêtée par voie d'acte modificatif au plus tard à la remise du projet.

8.3.1 Décomposition du forfait (si Titulaire unique)

Le montant total des honoraires de la maîtrise d'œuvre, y compris indemnisation éventuelle, est décomposé par élément de mission suivant la répartition ci-après :

Elément de mission Base	Montant de la mission en Euro
AVP	4 500.00 €
PRO	6 650.00 €
Assistance à la passation des contrats de travaux	3 700.00 €
Visa	5 800.00 €
Direction de l'exécution des travaux	17 100.00 €
Assistance aux opérations de réception	2 350.00 €
TOTAL GENERAL HT	40 100.00 €
Montant TVA	8 020.00 €
TOTAL GENERAL TTC	48 120.00 €

SOIT UN TAUX D'HONORAIRES GLOBAL DE 4.29%

<u>Mission complémentaire :</u>	<u>PRIX FORFAITAIRE</u>
Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour réaliser et obtenir les demandes et autorisations nécessaires, auprès des services de l'état, pour la réalisation des travaux (DLE, études d'impact,)	4 250.00 €
<u>TOTAL HT</u>	4 250.00 €
<u>Montant TVA</u>	850.00 €
<u>TOTAL TTC</u>	5 100.00 €

Total missions Bases + complémentaire	44 350.00 €
TOTAL HT	44 350.00 €
Montant TVA	8 870.00 €
TOTAL TTC	53 220.00 €

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

9. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes. L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

10. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : Grésy-sur-Aix

Le : 09 Octobre 2024

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

Xavier BENACCHIO

Gérant de la société Omnis Structures Conseils,
mandataire du groupement

Xavier

BENACCHIO

Signature numérique

de Xavier

BENACCHIO

Date : 2024.10.09

09:59:45 +02'00'

11. Acceptation de l'offre

Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A :

Le :

Le pouvoir adjudicateur,

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 14/11/2024 08:38:32



Annexe à l'acte d'engagement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

• Identification de l'acheteur

Désignation de l'acheteur :

SIRET : 20006867400015

Nom : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 73106 AIX-LES-BAINS

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : Monsieur le Président de Grand Lac

Désignation du comptable public assignataire : Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

• Identification du créancier au titre du marché public

Désignation du créancier :

SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

Coordonnées bancaires du créancier :

IBAN :

Renseignements complémentaires sur le créancier :

Titulaire du marché	
Sous-traitant de premier rang	
Membre d'un groupement solidaire	
Membre d'un groupement conjoint	
Mandataire solidaire	
Mandataire conjoint	
Agissant pour son propre compte	
Habilité à céder ou nantir la créance du groupement	
Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l'habilitation :

• Identification de la créance cessible

Désignation du marché et de son montant :

Référence du marché obtenue au plus tard lors de la notification :

Date :

Montant (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation de la tranche :

Montant de la tranche (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du lot :

Montant du lot (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du bon de commande :

Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :

.....

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d'être appliquées à la créance :

.....

Le cas échéant, autres renseignements :

• Renseignements complémentaires affectant le marché et/ou la créance

L'acheteur renvoie les parties aux documents du marché	
--	--

Si la case précédente n'a pas été cochée, remplir les champs suivants :

Le cas échéant :	
Le marché prévoit le versement d'une avance au créancier au titre du marché :	
En cas d'avance, son pourcentage %
Le marché prévoit une retenue de garantie :	
En cas de retenue de garantie, son pourcentage %
Le marché prévoit un délai d'exécution des prestations :	
Si un délai d'exécution est prévu, le délai mentionné est de :
Le marché prévoit des dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	
Si elles sont prévues, les dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :
Le marché prévoit un délai maximum de paiement :	
Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de :
S'il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné
Le marché prévoit un montant :	
Montant prévu pour l'ensemble du marché : € TTC
Montant prévu pour la tranche concernée : € TTC
Montant prévu pour le lot concerné : € TTC
Pour les accords-cadres à bons de commande, indiquer :	
Montant minimum : € TTC
Montant maximum : € TTC

Montant estimé : € TTC
Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct :	
Cette partie non sous-traitée est au maximum de : € TTC

● **Informations supplémentaires en cas de groupement**

Désignation des membres du groupement :

SIRET pour chaque membre du groupement :

Désignation du mandataire :

● **Modification(s) ultérieure(s) de la créance**

(À renseigner autant de fois que nécessaire)

1ère modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
2ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
3ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
4ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
Nième modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l'original du présent certificat au comptable public assignataire, conformément aux articles R. 2191-54, R. 2191-55 et R. 2391-28 du Code de la commande publique.

● **Signature de l'acheteur**

A	Le
	Signature de l'acheteur ou de son représentant

Annexe à l'acte d'engagement

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Pouvoir adjudicateur : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

- Désignation de l'acheteur :

.....
.....

- Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou cessions de créances :

.....
.....

Objet du marché :

Objet de la consultation : Maîtrise d'œuvre pour les travaux de reprise de la promenade au "Fil de l'eau"

Objet du marché : Maîtrise d'œuvre pour les travaux de remplacement des tabliers des pontons de la promenade "au fil de l'eau" sur le territoire de la commune de Brison Saint-Innocent, endommagée lors des intempéries de la fin d'année 2023

Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

- Un document annexé à l'offre du soumissionnaire.
- Un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution du marché).
- Un acte spécial modificatif : il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

Identification du soumissionnaire ou du titulaire

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....

.....
.....
Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....
En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

.....
.....
Identification du sous-traitant :

.....
.....
Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....
.....
Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....
Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne) :

.....
.....
Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du Code de la commande publique)?

OUI NON

Nature des prestations sous-traitées :

.....
.....
Nature des prestations sous-traitées :

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas

échéant) :

.....

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

- Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;
- Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

Prix des prestations sous-traitées :

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :
- Montant HT (€) :
- Montant TTC (€) :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du Code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)
- Montant hors TVA (€) :

Modalités de variation des prix :

.....

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir **droit au paiement**

direct (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du Code de la commande publique) :

OUI NON

Condition de paiement :

Références bancaires :

(Joindre un IBAN.)

IBAN :

BIC :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : OUI NON

Capacités du sous-traitant :

Nota : ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 - voir rubrique H du DC2.)

Récapitulatif des informations et renseignements ou des pièces demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

Toutes les pièces précisées aux articles R.2193-1 et R.2193-3 du code de la commande publique

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure :

Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique (**).

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

()Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du Code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.*

(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

Documents de preuve disponibles en ligne :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

1ère hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2ème hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

Le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique, qui est joint au présent document ;

OU

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A, le

A, le

Le sous-traitant :

.....

Le soumissionnaire ou le titulaire :

.....

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A, le

Le représentant de l'acheteur :

Notification de l'acte spécial au titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A, le

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :
SARL OMNIS STRUCTURES CONSEILS

Adresse de l'établissement :

Centre d'Affaires 2.0

Bâtiment Tokyo

301 rue Jacques Cellier

73100 Grésy-sur-Aix

Adresse du siège social : *(si différente de l'établissement)*

.....
.....
.....
Adresse électronique : contact@omnis-structures.fr

Téléphone : 04 79 88 94 29

Télécopie : sans objet

N° SIRET : 349 250 555 00068 APE : 7112B

N° de TVA intracommunautaire : FR66 349250555

Accepte de recevoir l'avance :

Oui

Non

Références bancaires :

IBAN : FR76 3000 3010 1400 0200 5528 706

BIC : SOGEFRPP



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
OMNIS STRUCTURES CONSEIL SARL
301 RUE JACQUES CELLIER
73100 GRESY SUR AIX

Domiciliation
SG ANNECY CENTRALE (01014)
10 AV DU RHONE
74000 ANNECY

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01014	00020055287	06

IBAN : FR76 3000 3010 1400 0200 5528 706
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
OMNIS STRUCTURES CONSEIL SARL
301 RUE JACQUES CELLIER
73100 GRESY SUR AIX

Domiciliation
SG ANNECY CENTRALE (01014)
10 AV DU RHONE
74000 ANNECY

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01014	00020055287	06

IBAN : FR76 3000 3010 1400 0200 5528 706
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
OMNIS STRUCTURES CONSEIL SARL
301 RUE JACQUES CELLIER
73100 GRESY SUR AIX

Domiciliation
SG ANNECY CENTRALE (01014)
10 AV DU RHONE
74000 ANNECY

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01014	00020055287	06

IBAN : FR76 3000 3010 1400 0200 5528 706
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
OMNIS STRUCTURES CONSEIL SARL
301 RUE JACQUES CELLIER
73100 GRESY SUR AIX

Domiciliation
SG ANNECY CENTRALE (01014)
10 AV DU RHONE
74000 ANNECY

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01014	00020055287	06

IBAN : FR76 3000 3010 1400 0200 5528 706
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :
GUSTAVE INGENIEUR DU BOIS SAS

Adresse de l'établissement :

41 rue des Souchets

74130 Bonneville

Adresse du siège social : *(si différente de l'établissement)*

.....
.....
.....

Adresse électronique : contact@gustave-ingenieur.com

Téléphone : 04 50 07 60 71

Télécopie : sans objet

N° SIRET : 423 465 210 00064 APE : 7112B

N° de TVA intracommunautaire : FR28 423465210

Accepte de recevoir l'avance :

Oui

Non

Références bancaires :

IBAN : FR76 1680 7000 8231 3110 4021 442

BIC : CCBPFRPPGRE



Titulaire du compte/Account holder

SAS GUSTAVE

**41 RUE DES SOUCHETS
74130 BONNEVILLE**

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1680 7000 8231 3110 4021 442

BIC (Bank Identification Code)
CCBPFRRPPGRE

Code Banque
16807

Code Guichet
00082

N° du compte
31311040214

Clé RIB
42

Domiciliation/Paying Bank
BPAURA ST PIERRE/FGNY

édité le 07/01/2022



Titulaire du compte/Account holder

SAS GUSTAVE

**41 RUE DES SOUCHETS
74130 BONNEVILLE**

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1680 7000 8231 3110 4021 442

BIC (Bank Identification Code)
CCBPFRRPPGRE

Code Banque
16807

Code Guichet
00082

N° du compte
31311040214

Clé RIB
42

Domiciliation/Paying Bank
BPAURA ST PIERRE/FGNY

édité le 07/01/2022

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :
SAS INGEPRO

Adresse de l'établissement :

Immeuble La Fabrik
66 route d'Apremont
73000 Barberaz

Adresse du siège social : *(si différente de l'établissement)*

.....
.....
.....

Adresse électronique : anthony.sourd@ingepro-sas.fr

Téléphone : 06 99 81 87 24

Télécopie : sans objet

N° SIRET : 809 265 143 00028 APE : 7112B

N° de TVA intracommunautaire : FR95 809265143

Accepte de recevoir l'avance :

- Oui
 Non

Références bancaires :

IBAN : FR76 3000 3014 8500 0200 1147 038

BIC : SOGEFRPP



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
INGEPRO

Domiciliation
SG LA RAVOIRE (01485)
10 RUE DU BOIS LEYSSE
73490 LA RAVOIRE

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01485	00020011470	38

IBAN : **FR76 3000 3014 8500 0200 1147 038**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
INGEPRO

Domiciliation
SG LA RAVOIRE (01485)
10 RUE DU BOIS LEYSSE
73490 LA RAVOIRE

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01485	00020011470	38

IBAN : **FR76 3000 3014 8500 0200 1147 038**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
INGEPRO

Domiciliation
SG LA RAVOIRE (01485)
10 RUE DU BOIS LEYSSE
73490 LA RAVOIRE

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01485	00020011470	38

IBAN : **FR76 3000 3014 8500 0200 1147 038**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
INGEPRO

Domiciliation
SG LA RAVOIRE (01485)
10 RUE DU BOIS LEYSSE
73490 LA RAVOIRE

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01485	00020011470	38

IBAN : **FR76 3000 3014 8500 0200 1147 038**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2024-237 : Marché 24039 - Maitrise d'oeuvre pour les travaux de reprise de la promenade "fil de l'eau" - Attribution

Date de transmission de l'acte : 15/11/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 15/11/2024

Numéro de l'acte : dec822 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20241114-dec822-CC

Date de décision : 14/11/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)